

Direction juridique
Dossier suivi par Anne DEBEAUMONT
Directrice juridique
Tel. : 01 55 93 65 89
Fax : 01 55 93 64 51
anne.debeaumont@biomedecine.fr

Direction médicale et scientifique
Dossier suivi par Samuel ARRABAL
Unité recherche et projets européens
Tel. : 01 55 93 69 28
Fax : 01 55 93 69 36
samuel.arrabal@biomedecine.fr

Secrétariat
Isabelle PIETRZAK
Tel. : 01 55 93 64 77
Fax : 01 55 93 69 36
isabelle.pietrzak@biomedecine.fr

Saint-Denis, le 1^{er} mars 2011

**A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres des groupes de travail et
collèges d'experts de l'Agence de la biomédecine**

L'Agence de la biomédecine doit s'assurer que les principes fondamentaux d'indépendance, d'impartialité et de transparence de l'expertise sont respectés par les agents et les membres des commissions et groupes d'experts siégeant auprès d'elle.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de la charte de déontologie de l'expertise en santé publique qui rappelle les obligations déontologiques des institutions et des experts, ainsi qu'un formulaire de déclaration d'intérêts à renseigner annuellement et à retourner au secrétariat du comité ou groupe de travail dont vous faites partie.

Vous pouvez également télécharger ces documents sur le site internet de l'Agence de la biomédecine.
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/declaration-conflits-d-interets.html>

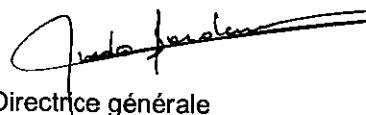
Le caractère obligatoire de la déclaration d'intérêts est un élément important de la loi et il vous appartient de porter le plus grand soin à ce que cette déclaration soit correctement renseignée et tenue à jour.

Cette déclaration ne vous dispense bien évidemment pas de signaler au président ou responsable du groupe pour lequel vous intervenez tout conflit ponctuel d'ordre économique, financier ou intellectuel (concurrence entre équipes de recherche par exemple) susceptible d'apparaître lors de l'expertise des dossiers ou pendant les débats qui vous amèneront à vous abstenir de traiter le dossier ou de participer à ce débat.

Vous pouvez vous rapprocher du référent de la direction médicale et scientifique qui gère la commission à laquelle vous appartenez pour toute information complémentaire.

Je vous renouvelle mes remerciements pour avoir accepté de collaborer aux travaux de l'Agence de la biomédecine.

Emmanuelle PRADA BORDENAVE



Directrice générale